

Observation 70 du 28/02/2023

Madame, Monsieur,

Je suis opposé à ce projet éolien en raison l'illégale bétonisation de terres agricoles:

« Les voiries à élargir seront élargies et recevront un reprofilage de la bande roulante. Ces accotements pourront se revégétaliser naturellement après chantier ».

- Combien de temps faudra-t-il pour les accotements se revégétalisent ?
- Surface de chantier : 2 094 m² par éolienne, donc 4 éoliennes équivalent à plus de 8 000 m² auxquels il faut ajouter les voies d'accès au parc qui représentent une emprise de 7 656 m², dont 4 158 m² sont à créer afin de permettre aux engins et véhicules d'accéder aux éoliennes

Energie verte? de qui se moque-t-on?

Merci de rendre un avis défavorable.

Eric MARTINET